

Vos questions / nos réponses

Comment protéger ma fille

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/09/2013 12:50

Bonjour voilà en résumé ma fille voit son père fumer et vendre du cannabis et la justice, d'après mon avocat, ne sais rien faire pour protéger ma fille malgré une plainte que j'ai déposée auprès de la brigade des stup quels sont les recours pour que la justice reconnaisse le danger ? je suis perdue et ma fille terrifiée !

merci d'avance

Mise en ligne le 23/09/2013

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude et vous avez fait ce qui est en votre pouvoir.

Nous vous conseillons de vous retourner vers votre avocat qui peut vous aider dans vos démarches. Vous pouvez aussi demander conseil auprès du 119 ("Allo enfance maltraitée").

Si votre fille est majeure, vous pouvez par exemple lui demander de revenir vivre chez vous ou d'être hébergée chez des amis, dans un foyer pour jeune majeure...

Un risque existe pour la santé de votre fille si elle évolue dans un environnement enfumé. Il est donc nécessaire qu'elle aère la pièce dans laquelle elle se trouve. Concernant son développement psychique, votre écoute et votre soutien peuvent l'aider à ne pas banaliser la consommation et le trafic de stupéfiants. Il est également important de faire attention à la manière dont vous lui parlez de son père ou de ses agissements. L'objectif n'étant pas de lui rajouter du stress ou de l'angoisse.

Nous vous conseillons de passer du temps agréable avec elle, loin de ces préoccupations quotidiennes. Parler de ce qu'elle vit, de ce que vous pensez est nécessaire mais pas obligatoire à chaque rencontre...

Enfin, n'hésitez pas à lui transmettre les coordonnées de la "Maison des ados" ou "Fil santé Jeune" au 32.24. Elle pourra alors trouver un espace de parole auprès de professionnels spécialisés. De votre côté, soyez

épaulée dans ce que vous vivez, avocat, famille, amis, médecin traitant peuvent être des personnes soutenant face à cette situation délicate.

Bien à vous.
